



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 3933 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT le nombre de citoyens de la localité de L'Épiphanie ville et paroisse qui s'élève à 8500 et en continuelle croissance depuis la dernière décennie;

CONSIDÉRANT l'augmentation du vieillissement de la population des 65 ans et plus et la demande sans cesse croissante du service de transport adapté;

CONSIDÉRANT que plusieurs résidents vivent seuls et demeurent sous le seuil de faible revenu;

CONSIDÉRANT l'augmentation des naissances dans notre secteur;

CONSIDÉRANT le manque de communication à la population sur l'offre de services offerts au CLSC à L'Épiphanie et des plages horaires disponibles pour les prélèvements;

CONSIDÉRANT notre volonté de maintenir l'accessibilité des services offerts aux citoyens en veillant à dispenser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires;

CONSIDÉRANT l'importance de contribuer à créer des conditions favorables à la qualité de vie de la communauté de L'Épiphanie ainsi qu'à soutenir son développement;

CONSIDÉRANT la fermeture imminente de l'usine Électrolux, les services sociaux de proximité seront essentiels;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Les soussignés demandent solidairement au gouvernement du Québec, au ministère de la Santé et des Services sociaux et au CSSSSL le maintien des services au CLSC Meilleur situé au 16, rue Leblanc à L'Épiphanie tant au niveau des prélèvements, soins ambulatoires, services médicaux, services psychosociaux courants et vaccination.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

François Legault, député de L'Assomption

12-02-2014

Date de signature de l'extrait